
Concours Général Agricole 2023 Présélection régionale du Concours des Vins

Jeudi 2 février 2023 à 9h30 à Brignoles
(Hall des Expositions de la Foire de Brignoles, Place Gros Gérau)

Etape primordiale du Concours, cette phase de présélection permet de sélectionner les meilleurs vins varois en lice pour une médaille au Concours Général Agricole de Paris 2023. Seuls 60% d'entre eux seront retenus et pourront prétendre à une médaille lors de la Finale du Concours des Vins qui se déroulera dimanche 26 février à Paris, dans le cadre du Salon de l'Agriculture.

Créé en 1870, le Concours Général Agricole – Section Vins - a pour ambition de sélectionner et récompenser les meilleurs vins français. Cet événement, très attendu par les professionnels et le grand public, est une référence en France et à l'étranger. Les médailles attribuées aux vins lors de ce Concours constituent un passeport recherché pour l'export mais également pour la vente directe au caveau.

Une mobilisation importante des vignerons

237 vignerons varois dont 3 nouveaux vignerons (n'ayant jamais participé au Concours) se sont inscrits au *Concours Général Agricole Section Vins* en 2023. Ils ont présenté un total de 1 201 échantillons. Tous ces échantillons ont été prélevés entre le 09 et le 24 janvier 2023 de façon aléatoire dans les stocks commerciaux des vignerons par une équipe de quatre préleveurs de l'ICV coordonnée par la Chambre d'Agriculture du Var (puis rendus anonymes pour les dégustations).

Un jury de spécialistes garants de l'image de marque des vins varois

Un jury de plus de 250 professionnels (sommeliers, œnologues, négociants, courtiers, vignerons...) et consommateurs avertis, dont les verdicts sont reconnus pour leur justesse et leur fiabilité, auront la responsabilité d'apprécier la qualité des vins et d'en présélectionner 60%, soit 720 échantillons, en vue de la Finale.

Un processus rigoureux pour faire de ce concours une référence sans faille

Organisé sous le contrôle de l'Etat, en collaboration étroite avec les chambres d'agriculture et les organismes de défense et de gestion des appellations, le Concours Général Agricole obéit à un processus rigoureux de présélections et sélections. Ces procédures très réglementées font du Concours Général Agricole un concours reconnu pour son impartialité et la valeur de ses résultats.

Une organisation départementale rigoureuse

Pilotée et coordonnée par la Chambre d'agriculture du Var et placée sous la responsabilité des services de l'Etat (DDTM du Var), l'organisation de cette présélection mobilise plus largement toute la filière viticole.

La Chambre d'agriculture du Var s'est associée notamment à l'ICV pour professionnaliser le prélèvement des échantillons grâce à une équipe de préleveurs qualifiés ; au Centre du Rosé pour accompagner les dégustations pendant la présélection ainsi qu'à l'ensemble des ODG (organismes de défense et gestion des appellations), fédérations viticoles... pour mobiliser les vignerons et des dégustateurs qualifiés.

En 2022, le Var a obtenu un total de 337 médailles pour ses vins, dont 147 d'or, 134 d'argent et 56 de bronze.

**Vous êtes invités à participer à cette présélection régionale
jeudi 2 février à 9h30 à Brignoles
(Hall des expositions de la Foire de Brignoles.)**

Pour des questions d'organisation, merci de confirmer votre présence.

Contacts

Chambre Départementale d'Agriculture du Var

Communication

Camille BERANGER

06 11 57 75 16

camille.beranger@var.chambagri.fr

Concours Général Agricole

Stéphanie AGOSTINI

06 22 16 22 52

cga@var.chambagri.fr

www.chambre-agriculture83.fr